



L'élève, l'école, le quartier, la ville : qualité, proximité et innovation au cœur de la vie scolaire montréalaise, projet de révision de l'offre de services de la CSDM

Grille pour la consultation

Pour chacune des sections du projet soumis à la consultation, veuillez faire part de vos commentaires.

Dans cette section, nous vous demandons de vous prononcer sur la clarté et la pertinence du propos pour chacun des blocs.

| Première partie (pages 1 à 13) | Clarté du propos | Pertinence du propos | Commentaires, s'il y a lieu |
|---|---|---|---|
| Bloc 1 (pages 1 à 4) <ul style="list-style-type: none"> • Avant-propos • Historique et contexte • Objectif de la révision de l'offre de services | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | Factuel et sans interprétation indue |
| Bloc 2 (pages 4 à 8) <ul style="list-style-type: none"> • Constats : <ul style="list-style-type: none"> ○ Réussite des élèves ○ Réalité montréalaise ○ Organisation de nos services éducatifs en FGJ ○ Passages de la FGJ vers la FP et la FGA | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | Portrait juste et sans complaisance |
| Bloc 3 (pages 8 à 13) <ul style="list-style-type: none"> • Autres éléments qui doivent être pris en considération dans la révision de l'offre de services : <ul style="list-style-type: none"> ○ Des services mieux adaptés aux besoins de développement des élèves ○ Rôle de régulation de la commission scolaire | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | Il importe de rappeler que le premier cycle du secondaire se situe, au sens du programme de formation de l'école québécoise, en continuité avec le primaire, c'est-à-dire qu'il vise la poursuite de la formation générale de base, alors qu'avec le deuxième cycle du secondaire, s'amorce la formation qualifiante. L'offre de service et d'encadrement devrait refléter cette posture du PFÉQ. |

Dans cette deuxième section, nous vous demandons de vous prononcer sur la clarté du propos et sur la cohérence du contenu en lien avec les éléments de la première partie du document (pages 2 à 14).

| <p align="center">Deuxième partie : Recommandations A. Les principes directeurs (Pages 16 et 17)</p> | Clarté du propos | Cohérence avec le contenu de la première partie (pages 2 à 14) | Commentaires, s'il y a lieu |
|--|---|---|---|
| <p>Principe 1 L'offre de services de la CSDM a comme objectif premier la réussite de tous les élèves.</p> <p><u>Visée</u> : s'assurer que l'offre de services réponde au besoin de développement des élèves en vue de favoriser leur réussite scolaire.</p> | <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | <p>L'énoncé est trop général : il ne dispose pas des interprétations possiblement conflictuelles en ce qui a trait à la réponse <i>au besoin de développement des élèves en vue de favoriser leur réussite scolaire</i></p> <p>Il faut reconnaître que ce concept ne mène pas à une compréhension univoque de l'organisation des services, tant chez les pédagogues que chez les parents</p> |
| <p>Principe 2 L'offre de services de la CSDM privilégie le développement d'une école de proximité, au moins jusqu'à la fin du 1^{er} cycle du secondaire, qui tient compte des besoins de développement des élèves et des attentes des familles montréalaises.</p> <p><u>Visée</u> : permettre l'hétérogénéité des populations qui fréquentent nos établissements, veiller à une réduction des déplacements, offrir une diversité de choix et une diversité de services dans chaque aire de proximité.</p> | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | <p>L'énoncé nous paraît essentiel, cohérent et porteur d'un changement de posture positif pour l'évolution de l'offre de service dans les écoles secondaires de la CSDM.</p> |
| <p>Principe 3 L'offre de services de la CSDM compose avec les contraintes et les possibilités propres à chaque milieu ainsi qu'avec la configuration du territoire et les limites des ressources de toute la Commission scolaire.</p> <p><u>Visée</u> : s'assurer de tirer le maximum des ressources propres à chaque milieu (installations sportives, scientifiques et culturelles présentes dans nos établissements ou à proximité), tout en prenant en considération les contraintes physiques et financières de la CSDM (capacité d'accueil, effectif scolaire, transport...).</p> | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | <p>L'énoncé appelle à un travail concerté avec le niveau municipal pour</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'identification des infrastructures actuellement sous utilisées • L'énoncé de programme permettant aux écoles de bénéficier de ces infrastructures ou d'un financement spécifique permettant d'optimiser leur exploitation • Le développement d'initiatives permettant d'enrichir l'offre de service |

| <p align="center">Deuxième partie : Recommandations A. Les principes directeurs (Pages 16 et 17)</p> | Clarté du propos | Cohérence avec le contenu de la première partie (pages 2 à 14) | Commentaires, s'il y a lieu |
|--|---|---|---|
| <p>Principe 4 L'offre de services de la CSDM privilégie une vision globale, équitable et flexible de la répartition des ressources sur l'ensemble de son territoire.</p> <p><u>Visée</u> : assurer une répartition équitable des ressources d'une aire de proximité à l'autre, pour répondre aux besoins de développement de tous les élèves.</p> | <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | <p>On comprend que la flexibilité souhaitée devrait être modulée par le besoin de stabilité des milieux. Il importerait que le principe comporte une précision sur ce besoin de stabilité.</p> |
| <p>Principe 5 L'offre de services de la CSDM s'assure de mettre à contribution l'ensemble des acteurs qui jouent un rôle dans les multiples facteurs qui mènent à la réussite scolaire.</p> <p><u>Visée</u> : favoriser le développement de l'école communautaire en permettant à la famille et à tous les acteurs de proximité (organismes, Ville...) de collaborer à la réussite scolaire de nos élèves.</p> | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | <p>L'école communautaire comporte son lot d'exigences pour les gestionnaires des établissements et pour ceux qui encadrent les activités des écoles dans les services. Aussi, un regard sur la gestion de l'école communautaire devrait accompagner ce développement.</p> |
| <p>Principe 6 L'offre de services de la CSDM assure à tous nos élèves, jeunes et adultes, des transitions de qualité et une continuité de services (FGJ-FGA-FP) sur l'ensemble du territoire, afin de permettre la scolarisation et la réussite scolaire de tous les élèves.</p> <p><u>Visée</u> : favoriser, pour tous nos élèves, jeunes et adultes, la poursuite des études jusqu'à l'obtention d'une diplomation ou d'une qualification reconnue.</p> | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | |

Pour cette troisième section, nous vous demandons de vous prononcer sur la clarté du propos ainsi que sur la cohérence du propos avec les constats (pages 4 à 8) et avec les principes directeurs (pages 16 et 17). Veuillez également fournir votre avis sur les recommandations.

| Deuxième partie : Recommandations B. Les recommandations (Pages 18 et 21) | Clarté du propos | Cohérence du propos | | Que pensez-vous des thèmes et des recommandations abordés? Sont-ils porteurs de changement? Commentaires, s'il y a lieu |
|--|---|---|---|---|
| | | avec les constats | avec les principes directeurs | |
| <p>Mettre en valeur nos écoles</p> <p>Ce qui se dégage des travaux menés depuis plus d'un an par le comité d'experts de même que par le comité consultatif, c'est d'abord et avant tout qu'il se fait d'excellentes choses à la Commission scolaire de Montréal. Nous avons déjà une offre de services variée qui répond assurément aux attentes de nombreuses familles montréalaises puisque les familles choisissent en grande majorité de fréquenter leur école primaire de quartier, que certaines de nos écoles ont des listes d'attente imposantes et que plusieurs écoles secondaires ont eu, en septembre dernier, des taux record d'affluence lors de leurs journées portes ouvertes. La CSDM peut aussi compter sur un corps enseignant engagé, de grande qualité, et sur des directions d'établissement compétentes qui ont à cœur de contribuer à la réussite des élèves montréalais.</p> <p>La première recommandation du comité permettra donc de reconnaître l'extraordinaire expertise qui existe déjà dans nos établissements et de saluer le travail et l'engagement de tous ceux qui, au quotidien, travaillent à scolariser les jeunes et les adultes :</p> | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | <p>Cette description de notre environnement nous paraît quelque peu idéalisée. Nous avons des écoles et des milieux en difficulté de même qu'un déficit d'expertise pour certains de nos employés à tous les niveaux.</p> <p>Dans l'offre de service, il faut reconnaître cette réalité et proposer des actions en conséquence.</p> |
| <p>Recommandation 1A</p> <p>Faire connaître, diffuser et mettre en valeur le réseau actuel des écoles de la CSDM, notamment en publicisant la carte des projets actuellement en vigueur dans chacun des établissements, en organisant une journée « portes ouvertes » institutionnelle au primaire pour faire connaître la richesse des écoles de quartier et en faisant rayonner l'offre de services en formation professionnelle hors des murs de la CSDM.</p> | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | <p>Nous devons ici rappeler les coupures importantes au Service des communications de même que partout ailleurs au sein de l'appareil de gestion de la CSDM. La communauté devra donc s'y mettre pour que cette recommandation puisse s'opérer.</p> |

| Deuxième partie : Recommandations B. Les recommandations (Pages 18 et 21) | Clarté du propos | Cohérence du propos | | Que pensez-vous des thèmes et des recommandations abordés? Sont-ils porteurs de changement? Commentaires, s'il y a lieu |
|---|---|---|---|---|
| | | avec les constats | avec les principes directeurs | |
| Recommandation 1B Afin d'aider les milieux à se concerter et pour permettre aux familles de mieux se retrouver dans l'offre de services, il est par ailleurs proposé d'élaborer une « carte des services » offerts dans nos établissements scolaires et de mieux encadrer les « appellations contrôlées » dont on se sert actuellement (volet, option, concentration...). | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | La carte devrait devenir un outil de gestion pour une organisation cohérente des diverses offres de service. |
| <u>Tabler sur nos bons coups</u> Malgré ces réussites dont peut s'enorgueillir la CSDM, du chemin reste à parcourir afin que chaque élève vive un parcours heureux, harmonieux, à la hauteur de ses talents et de ses aspirations. En ce sens, la CSDM a le souci de réviser en profondeur son offre de services pour en colmater certaines brèches, tabler sur les réussites en les multipliant et revoir certaines façons de faire qui semblent moins porteuses. L'une des forces sur lesquelles peut compter la CSDM et qui semble coller aux attentes des familles montréalaises repose sur les projets particuliers en vigueur dans plusieurs établissements. Les différents acteurs consultés au cours de la dernière année s'entendent pour dire que ces projets sont porteurs pour les élèves et pour les enseignants concernés et qu'ils contribuent assurément à la réussite scolaire des jeunes qui les fréquentent. Ils s'entendent également pour dire qu'il faut les baliser pour assurer une répartition équitable des ressources et pour les rendre accessibles au plus grand nombre de sorte que l'ouverture de projets particuliers de formation n'entraîne pas une concentration plus élevée d'élèves HDAA dans les classes ordinaires. | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | L'élaboration de projets particuliers comporte de nombreuses difficultés au chapitre de l'organisation scolaire; il importe ainsi de surveiller l'opérationnalisation des projets particuliers pour que ceux-ci ne deviennent pas des gouffres financiers pour la CSDM. Également, la tendance vers les projets particuliers ne devrait pas nous mener à un retour des cheminements enrichis et allégés. |

| Deuxième partie : Recommandations B. Les recommandations (Pages 18 et 21) | Clarté du propos | Cohérence du propos | | Que pensez-vous des thèmes et des recommandations abordés? Sont-ils porteurs de changement? Commentaires, s'il y a lieu |
|--|---|---|---|---|
| | | avec les constats | avec les principes directeurs | |
| Recommandation 2 Dans les projets qui démarreront dans les années à venir, il faudra donc veiller à : a) Privilégier la formule des volets plutôt que celle des écoles entièrement dédiées à un projet particulier de formation afin d'assurer la mixité au sein des établissements; b) Favoriser, dans la mesure du possible, la mise en place de projets particuliers de formation sans sélection. Pour certains projets, des critères liés à des compétences ou à des talents spécifiques pourraient être pris en considération (ex. : musique, sport); c) Répartir équitablement les projets particuliers de formation sur l'ensemble du territoire de la CSDM; d) Étudier la possibilité de développer de nouveaux projets qui ont été peu ou pas explorés jusqu'à présent à la CSDM et qui pourraient être stimulants pour nos jeunes : volets entrepreneuriaux, numériques, axés sur la danse, sur les langues ou sur la littérature...; e) Arrimer le développement de l'offre de services au secondaire avec ce qui est offert au primaire dans les écoles-bassin afin d'assurer la plus grande continuité possible entre les deux ordres d'enseignement; f) Associer étroitement les conseils d'établissement, les comités de quartier et, plus largement, les parents des secteurs concernés à la réflexion concernant la révision de l'offre de services dans leur milieu. | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | Il nous paraît difficile de mener à bien des projets particuliers sans sélection. Il serait plus juste à notre sens de mentionner que les projets particuliers ne devraient pas s'adresser unilatéralement à des élèves performants sur le plan scolaire. |

| Deuxième partie : Recommandations B. Les recommandations (Pages 18 et 21) | Clarté du propos | Cohérence du propos | | Que pensez-vous des thèmes et des recommandations abordés? Sont-ils porteurs de changement? Commentaires, s'il y a lieu |
|---|---|---|---|--|
| | | avec les constats | avec les principes directeurs | |
| <p><u>Donner un coup de barre en faveur de la formation professionnelle</u></p> <p>Dans un autre secteur, en formation professionnelle, nous constatons aussi de grandes forces sur lesquelles nous pouvons tabler (une offre de services très riche, des enseignants passionnés, des métiers d'avenir...), mais qui demandent à être activées rapidement puisqu'il s'agit d'une des grandes priorités institutionnelles (et d'un axe de travail majeur au MELS). Afin de permettre à plus de jeunes de connaître un parcours scolaire qui mène à la diplomation, il importe de s'assurer que les élèves, leurs parents et le personnel des écoles reconnaissent la valeur d'un DEP comme étant équivalente à celle d'un DES, diplôme de fin d'études qui donne accès à des études supérieures. Cette reconnaissance permettra aux élèves de choisir le parcours qui répond le mieux à leurs besoins et à leurs aspirations. Pour faire de la formation professionnelle une voie royale d'accès à la diplomation, aux côtés de la formation générale, il faudra donc :</p> | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | |

| Deuxième partie : Recommandations B. Les recommandations (Pages 18 et 21) | Clarté du propos | Cohérence du propos | | Que pensez-vous des thèmes et des recommandations abordés? Sont-ils porteurs de changement? |
|--|---|---|---|---|
| | | avec les constats | avec les principes directeurs | Commentaires, s'il y a lieu |
| Recommandation 3 a) Mettre en place des projets de concomitance qui permettront à des jeunes de suivre simultanément des formations liées à deux ordres d'enseignement (ex. : FGJ et FP ou FP et FGA), et donc d'obtenir une double diplomation; b) Développer les liens directs entre la formation professionnelle et la formation technique au collégial (voire la formation universitaire, moyennant une année de propédeutique, pour les élèves adultes) afin de maximiser la possibilité pour les diplômés du secondaire de poursuivre leurs études dans leur champ d'expertise; c) Démarrer de nouveaux programmes de formation qui répondent à des demandes du marché du travail (notamment dans le domaine du multimédia) tout en favorisant pour tous nos jeunes l'obtention du diplôme d'études secondaires; d) Expérimenter de nouvelles façons de mettre en valeur la formation professionnelle en passant par les réseaux sociaux, en ouvrant nos centres de formation au grand public, en poursuivant l'aventure du « salon de la FP » et en travaillant de concert avec les enseignants du secteur régulier, dès le primaire, pour faire connaître cette offre de formation; e) Ouvrir le dialogue avec le MEESR afin de faire reconnaître l'importance d'assouplir certaines des règles qui, actuellement, freinent la possibilité d'offrir autrement les parcours de la formation secondaire. | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | Des partenariats avec les employeurs montréalais devraient probablement faire partie de la stratégie de développement, comme c'est déjà le cas pour plusieurs écoles en FP. |

| Deuxième partie : Recommandations B. Les recommandations (Pages 18 et 21) | Clarté du propos | Cohérence du propos | | Que pensez-vous des thèmes et des recommandations abordés? Sont-ils porteurs de changement? Commentaires, s'il y a lieu |
|---|---|---|---|--|
| | | avec les constats | avec les principes directeurs | |
| <p>Offrir des services éducatifs adaptés aux besoins de développement des jeunes</p> <p>Par ailleurs, les travaux de la dernière année ont mis en lumière un domaine dans lequel il paraît évident qu'il faut agir : celui des services éducatifs offerts aux jeunes de 12 à 14 ans. Les recherches menées par Roch Chouinard sur cette question nous ont permis de réaliser que, contrairement à l'opinion généralement admise, ce ne sont pas tant les transitions qui posent problème (ex. : le passage du primaire au secondaire), que les conditions dans lesquelles elles se produisent et les caractéristiques du nouveau milieu d'accueil de l'élève. Les différents acteurs concernés souhaitent que, sur cette question, la réflexion se poursuive, raison pour laquelle il faudra :</p> | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | |
| <p>Recommandation 4</p> <p>a) Documenter les pratiques existantes au sein même de la CSDM, particulièrement pour les élèves de 12 à 14 ans, afin d'étudier quels sont les moyens actuellement mis en œuvre dans nos écoles pour offrir des services adéquats à ces jeunes, compte tenu de leurs besoins;</p> <p>b) Documenter plus en profondeur la piste des écoles intermédiaires afin d'évaluer si elles peuvent aider à mieux répondre aux besoins des élèves et de quelle manière elles pourraient s'intégrer à l'organisation des services de la CSDM;</p> <p>c) Poursuivre les échanges à ce sujet avec tous les acteurs concernés (parents, enseignants, directions d'établissement...), afin de permettre à chacun d'étudier la question plus en profondeur;</p> <p>d) Explorer la possibilité de mettre en place un projet pilote d'école intermédiaire sur le territoire de la CSDM si les réflexions qui continueront d'avoir cours à ce sujet l'an prochain mènent à la conclusion que cette façon d'organiser l'environnement scolaire au premier cycle du secondaire peut être bénéfique pour les jeunes.</p> | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | <p>Il ne faudrait pas oublier que la CSDM dispose déjà d'une école intermédiaire (La Dauversière / Évangéline) dont le fonctionnement pourrait être documenté davantage et l'impact plus étudié.</p> |

| Deuxième partie : Recommandations B. Les recommandations (Pages 18 et 21) | Clarté du propos | Cohérence du propos | | Que pensez-vous des thèmes et des recommandations abordés? Sont-ils porteurs de changement? Commentaires, s'il y a lieu |
|--|---|---|---|---|
| | | avec les constats | avec les principes directeurs | |
| <p>Faire mieux pour les élèves en difficulté</p> <p>Enfin, il nous faut aussi revoir la façon dont les jeunes en difficulté sont scolarisés et quelles transitions, précisément, on leur fait vivre durant leur parcours scolaire. Parce qu'il y a actuellement ajout d'une quantité massive de ressources enseignantes dans certains parcours (250 postes enseignants en surnombre pour la scolarisation des élèves HDAA) et parce que certaines transitions ne sont probablement pas aussi bénéfiques qu'on pourrait le croire (passage FGJ-FGA, par exemple), nous avons le devoir de revoir nos pratiques afin d'offrir un meilleur service à ces élèves et de viser une utilisation optimale des ressources. En s'appuyant sur les forces du système actuel qui a le mérite d'offrir déjà un certain équilibre entre « proximité » et « concentration de l'expertise », il faudra voir comment nous pouvons faire mieux pour soutenir les élèves HDAA. Pour y parvenir, nous recommandons de :</p> | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | |
| <p>Recommandation 5</p> <p>a) Proposer des assouplissements majeurs à l'organisation actuelle des écoles secondaires pour leur donner la marge de manœuvre permettant d'offrir des formules « à la carte » aptes à favoriser le maintien des jeunes de 16 à 18 ans en FGJ : temps partiel, concomitance avec la FP, enseignement de certaines matières sur deux ans, enseignement à distance, cours du soir, cours d'été, programmes « travail-études », « déro 15 ans » et « déro 16 ans », etc.;</p> <p>b) Favoriser, en fonction de leurs besoins, le maintien des élèves à risque et des élèves HDAA dans les classes ordinaires en leur offrant le soutien des enseignants et celui des professionnels nécessaires à leur intégration;</p> <p>c) Développer un continuum de services permettant aux élèves HDAA d'avoir accès à des services appropriés à leurs besoins tout au long de leur parcours scolaire;</p> | <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | <p>Les formules d'assouplissement de l'organisation scolaire doivent être viables économiquement. Par ailleurs, l'idée du continuum de services existe à la CSDM depuis plus de 30 ans. Pourquoi ne sommes-nous pas arrivés à l'implanter? Il importerait que cette question soit creusée pour que nous ne puissions pas faire les mêmes constats dans 10 ou 20 ans... Par ailleurs, l'intégration à tout cran doit, à notre sens, être évitée, pour le bien tant individuel que collectif.</p> |

| Deuxième partie : Recommandations B. Les recommandations (Pages 18 et 21) | Clarté du propos | Cohérence du propos | | Que pensez-vous des thèmes et des recommandations abordés? Sont-ils porteurs de changement? Commentaires, s'il y a lieu |
|---|------------------|---------------------|-------------------------------|---|
| | | avec les constats | avec les principes directeurs | |
| d) Veiller à répartir équitablement les points de service dans l'ensemble du réseau primaire et secondaire afin de permettre aux jeunes d'être scolarisés le plus près possible de leur lieu de résidence tout en maintenant une certaine concentration des points de service favorable au développement de l'expertise locale. | | | | |

Pour terminer, vous pouvez faire part de tout autre commentaire.

AUTRES COMMENTAIRES, s'il y a lieu

L'ACM constate avec plaisir que la réflexion sur la mission persiste en ces temps difficiles pour la CSDM. Nonobstant les quelques imprécisions et, surtout, les défis de gouvernance que comporte la réflexion proposée, l'ACM offre sa collaboration pour la poursuite des travaux en fonction des principes énoncés et selon les recommandations telles qu'ils sont formulés.

Merci de retourner le document complété à l'adresse marcouxr@csdm.qc.ca au plus tard le jeudi 4 juin 2015.